



LECTURES MUSICALES

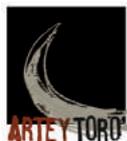
Daniel Saint-Lary (association Arte y Toro) fera encore vibrer l'espace Louis-Feuillade avec **Des toros en toutes lettres et en notes...** Avec la complicité des Avocats du Diable, ils prendront à nouveau prétexte des toros pour entraîner le public dans des histoires drôles, graves, déjantées, futuristes, désespérées, fantasmagiques, tendres et pour tout dire diablement passionnantes que fabriquent nombres d'auteurs. Daniel Saint-Lary, lui-même auteur, trois fois finaliste du Prix Hemingway créé par les Avocats du Diable, et le comédien Philippe Béranger liront *en mano a mano*, des extraits des nouvelles finalistes de ce même prix 2017 et de quelques pépites dont ils ont le secret.

Et parce qu'on ne change pas une équipe qui gagne, on reconduira le cartel de l'an passé. À leurs voix se mêleront cordes et cuivres, *falsitas flamencas* et impros *bluesy* d'un trio de musiciens hors pair : Gregorio Ibor Sanchez, Patrick Martinez et Thierry Daudé. À l'issue de cette soirée, les éditions Au Diable Vauvert et Atelier Baie présenteront leurs dernières nouveautés avec séance de dédicaces d'auteurs invités. Histoire de rappeler que littérature et tauromachies associées sont un des pans essentiels de notre patrimoine culturel régional.

Espace Louis Feuillade

Jeu. 23 novembre à 18 h 30

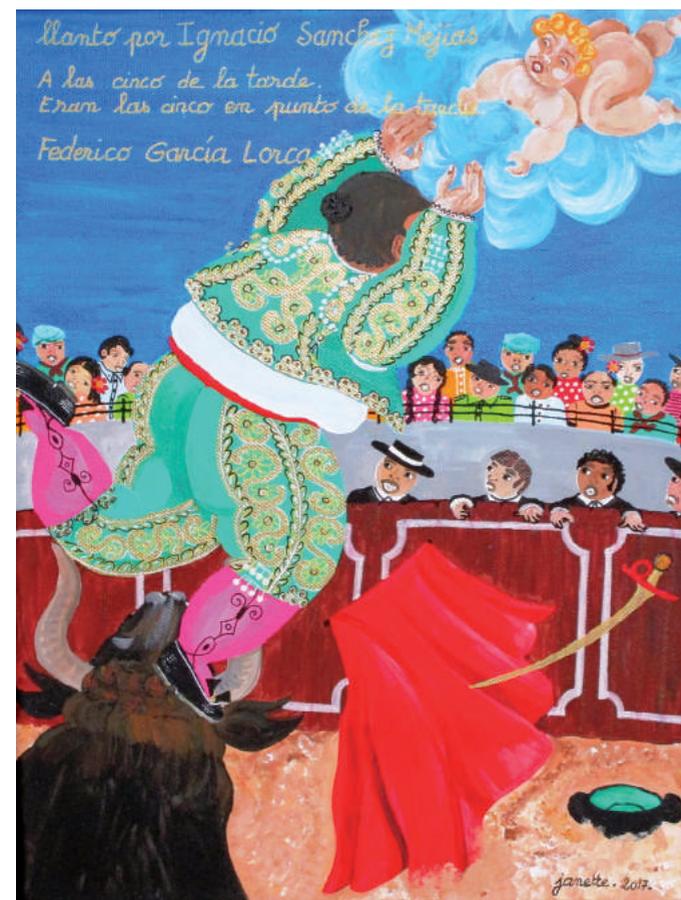
Entrée libre et gratuite sur invitation à retirer la veille à l'espace Louis Feuillade dans la limite des places disponibles.



LE RENDEZ-VOUS DES AFICIONADOS A LOS TOROS

4^{ÈME} ÉDITION

en partenariat avec Arte y Toro (Nîmes)
& Les Avocats du Diable (Vauvert)



EXPOSITION DES ŒUVRES DE JANETTE BONNOT (PEINTURE)

3 AU 26 NOV. 2017

Patrick Colléoni, Paul Hermé,
Éric Hermet, Michel Naval et
Christian Sieuzac associent
leurs photographies à cet
événement.

ESPACE LOUIS FEUILLADE
VERNISSAGE JEUDI 2 NOVEMBRE À 19 H



CARTE BLANCHE

L'association Les Avocats du Diable, en partenariat avec la Ville de Lunel, donne carte blanche à un invité surprise qui saura, le temps d'une soirée, marquer le public par l'originalité de son propos et la hardiesse de son esprit.

Espace Louis Feuillade

Jeudi 16 novembre à 18 h 30

Entrée libre et gratuite sur invitation à retirer la veille à l'espace Louis Feuillade dans la limite des places disponibles.

LES AVOCATS
DU DIABLE

MUSIQUE

Inscrit par l'UNESCO, en 2010, au patrimoine culturel immatériel de l'Humanité, le flamenco est aujourd'hui défendu et rendu vivant par de nombreux jeunes artistes issus d'horizons différents. **Meryem Koufi** est de ces artistes : formée très tôt à l'école de musique classique d'Alger, diplômée en musicologie, chanteuse, directrice artistique de l'association Flamenco en Arles, elle s'intéresse tout particulièrement au flamenco des années 30 aux années 60. L'artiste précise « Si en apparence les règles du flamenco sont très rigides, en réalité cette musique qui permet d'exprimer une très large palette de sentiments, offre une très grande liberté. » Sa voix pure et intense sera accompagnée par le guitariste **David Monge** né à Guadalajara (Castilla-La Mancha). Il a finalisé son apprentissage universitaire en musique à Cordoue, s'est produit en concerts, a donné des cours et des stages dans la capitale espagnole. L'homme a aussi parcouru les « tablaos » (scènes) d'Europe, d'Amérique et même de Chine. Sa carrière de guitariste-interprète se conjugue avec celle d'enseignant ; depuis 2000, il transmet son savoir et sa passion du flamenco dans des écoles de musique en Espagne et en France.

Espace Louis Feuillade

Jeudi 9 novembre à 18 h 30

Entrée libre et gratuite sur invitation à retirer la veille à l'espace Louis Feuillade dans la limite des places disponibles.

